

PRIX UPINNAQTUQ

Célébrer et être fier des réalisations d'une personne Fondation du droit du Nunavut

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Appel de candidatures pour étudiant(e)s & jeunes pour l'année 2023-24

27 mai 2024 - La Fondation du droit du Nunavut décernera des prix aux étudiant(e)s et jeunes pour chaque région du Nunavut en l'honneur de la juge Beverly Browne, la première juge en chef de la Cour de justice du Nunavut. Elle a fait preuve d'un grand leadership au sein des communautés du Nunavut, ainsi que d'une passion et d'un engagement remarquable pour œuvrer auprès des jeunes. L'objectif de cette initiative est de célébrer les réalisations de la jeunesse, que ce soit en tant que modèle ou en tant qu'individu qui a pris ou prend des mesures pour surmonter des défis personnels.

En tant que membre de votre communauté, incluant les directeurs, les professeurs, assistants au soutien étudiant, organismes et tous membres du public n'ayant pas de lien familial direct à l'individu, la Fondation vous invite à nommer un étudiant ou étudiante, ou jeune qui incarne le leadership, la résolution de conflits, la paix, ou qui a fait de grands efforts pour devenir un modèle, démontrant un progrès remarquable dans sa réhabilitation.

L'appel de candidatures est ouvert à tous les individus inscrits de la 6° à la 12° année ou aux jeunes âgés de 10 à 20 ans. Les participants au programme *Pathway to Adult Secondary School (PASS)*, qui sont actuellement inscrits ou qui ont terminé le programme au cours des six derniers mois, sont également éligibles. Veuillez faire parvenir une lettre ou un courriel expliquant pourquoi cet individu mérite ce prix à Nalini Vaddapalli à <u>administrator@nulf.ca</u>, au plus tard lundi le 24 juin, 2024.

Une fois que la Fondation aura reçu toutes les lettres des écoles, des organismes et du public, les membres du conseil d'administration évalueront chaque candidature afin de faire une sélection. La présidente informera ensuite les récipiendaires choisis au plus tard le vendredi 5 juillet, 2024.

Des bourses d'études en argent seront remises aux étudiants et jeunes âgés de 14 ans et plus; les étudiants et jeunes âgés de 13 ans et moins recevront un cadeau de leur choix selon un montant maximum déterminé par le conseil d'administration une fois les candidatures reçues.

-30-

La Fondation de droit du Nunavut est une fondation à but non lucratif créée par la Loi sur les professions juridiques pour gérer un fonds destiné à soutenir des projets et initiatives importants liés au droit au Nunavut. Les fonds reçus par la Fondation proviennent des avocats exerçant au

Nunavut, soit des intérêts gagnés sur les sommes détenues dans les comptes en fiducie des avocats, soit des frais des avocats qui n'ont pas de comptes en fiducie. La Fondation est dirigée par un conseil d'administration de cinq membres, dont quatre sont des avocats et un est membre du public.

ᡆᠸᡠ᠊ᢤᢗ<ᠸ

Nalini Vaddapalli, administrateur

(867) 979-2330 · ♣ (867) 979-2333 ·

dadministrator@nulf.ca · 🖃 C.P. Box 69, Iqaluit NU, XoA oHo